Listen to this article

« Prenez garde que nul ne rende à personne mal pour mal ; mais poursuivez toujours ce qui est bon, et entre vous, et à l'égard de tous les hommes ». « Ne résistez pas au mal ». – 1 Thessaloniciens 5 : 15 ; Matthieu 5 : 39, version Darby.

Chaque homme bien équilibré a peut-être une tendance naturelle à exiger la justice de ceux qui lui font du tort. Il y a apparemment, dans tous les gens, un sentiment de justice qui les conduit à penser que quand ils sont injustement traités, une certaine punition devrait être infligée à ceux qui les ont maltraités ; et leur premier mouvement est d'exiger la justice. La loi de Dieu est basée sur la justice : « Oeil pour oeil, dent pour dent ». Cette loi de rétribution nous vient instinctivement à l'esprit.

Lorsque la nation juive existait, la loi des Juifs exigeait que la justice fût appliquée. Si le boeuf de Siméi le Benjamite tuait d'un coup de corne le boeuf d'Eliab le Zabulonite, le boeuf de Siméi devait être tué ou Siméi devait payer entièrement le prix du dommage causé. Le propriétaire du boeuf tué d'un coup de corne devait être pleinement dédommagé. Ainsi en était-il dans toutes les affaires.

Le principe de justice est un principe convenable. Ce serait mauvais pour le monde, si ce principe n'était pas admis. Dans les tribunaux du monde, il y a un désir de faire justice, de sorte que si le boeuf de quelqu'un était tué d'un coup de corne, le propriétaire pourrait aller au tribunal et obtenir réparation. Nous voyons la justice de cet arrangement ; nous en voyons la sagesse. Mais dans le cas de l'Eglise, le Seigneur a pourvu à quelque chose de nouveau. L'Eglise est appelée hors du monde et ses membres doivent comprendre qu'ils ne sont plus du monde. Ils doivent marcher sur les traces de Jésus. Ils doivent endurer l'injustice. Jésus s'offrit pour souffrir en faveur de l'injuste. Ceux qui suivent Jésus doivent avoir Son esprit de sacrifice, se sacrifier dans l'intérêt des autres. Quiconque ne suit pas Son exemple à cet égard démontre qu'il n'a pas l'esprit de Christ. Quiconque n'a pas l'esprit de

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Christ ferait mieux de ne pas commencer à marcher sur les traces de Jésus, car il ne participera pas à Sa gloire.

LES CHRETIENS NE DOIVENT PAS EXIGER LA JUSTICE

« Christ ne s'est point complu à lui-même ». Lorsqu'on se conduisait mal avec Lui, Il ne disait pas : « Ne me faites pas du tort, sinon j'userai de représailles ». Il se

souvint de la mission que le Père Lui avait confiée. Il n'oubliait pas que ceux avec qui Il avait à faire étaient déchus. Il ne cherchait pas à obtenir d'eux la justice. Il s'en remettait entièrement au Père. Il mourut en faveur du monde, même en faveur de ceux qui commettaient des injustices à Son égard, afin que bientôt tous pussent être réconciliés avec Dieu par Sa mort.

En tant que disciples de Jésus, nous, comme Lui, renonçons à nos droits plutôt que d'essayer de les obtenir. Ainsi, nous sommes différents des autres. Nous avons connaissance du Plan de Dieu qui prévoit le pardon des péchés. Nous souffrons comme membres du Corps de Christ, achevant ce qui reste des souffrances de notre Chef, et nous nous réjouissons du privilège de souffrir ainsi. Mais si nous rendions le mal pour le mal et exigions la justice de quelqu'un, nous perdrions notre privilège de nous sacrifier pour la cause de la justice. Selon l'arrangement divin, si nous souffrons avec Jésus dans l'intérêt des mêmes vérités pour lesquelles Il souffrit, si nous mourons avec Lui, nous vivrons et régnerons avec Lui. Si nous avions donc l'esprit indépendant du monde et disions : « Si vous me causez du tort, je vous rendrai la pareille », nous n'aurions pas l'esprit de Christ.

1986 – Janvier-Février-Mars – page 6

Jésus savait que, selon la volonté du Père, Il devait devenir un sacrifice pour les péchés et souffrir « Lui juste pour les injustes ». Il nous invite à marcher avec Lui dans le même chemin, à participer à Ses souffrances, et ainsi à participer à Sa gloire dans le Royaume. Il appartient, par conséquent, à chacun des disciples du Seigneur, de voir s'il ne rend pas le mal pour le mal. On pourrait comprendre que l'Apôtre voulait dire : Que personne ne rende le mal pour le mal aux frères ; mais il donne à ses paroles une plus large portée et il dit : « à personne », poursuivez ce qui est bon non simplement entre vous, mais parmi tous les gens du monde.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

IL EST PARFOIS CONVENABLE D'EN APPELER A LA JUSTICE

Cela ne veut pas dire qu'il ne serait pas convenable, dans certaines circonstances, de faire appel à la justice de la loi, quel que soit le pays où nous pourrions vivre ; mais cela veut dire que si la loi décidait d'une chose à notre encontre, nous devrions nous y soumettre. Si la loi prenait votre veston et votre pardessus, soyez soumis à la loi. Jusqu'à un certain point, nous devons permettre que l'on nous impose quelque chose. Si le cas dépendait simplement de sentiments personnels, il n'y aurait pas de raison valable de résister. Mais si le cas affectait la cause du Seigneur, il semblerait être une affaire nécessitant un appel en vue d'en obtenir le redressement, afin que nous pussions obtenir tout ce que le monde est disposé à nous donner et qui serait pour l'avancement de l'Evangile.

Nous voyons que dans le cas de notre Seigneur, quand Il fut injustement condamné, Il demanda si cette chose était juste. Il mit l'affaire au tribunal. Ce n'était pas résister. Dans le cas de St Paul, nous nous rappelons que non seulement il s'enfuit de certains endroits où on le persécutait, mais qu'en d'autres cas, il fit appel, ce qui était sage de faire, à un plus haut tribunal. En une circonstance, s'apercevant qu'il y avait de l'injustice dans toute la procédure, et voyant que la cohue qui l'entourait se composait de deux factions,- certains étant Sadducéens et certains Pharisiens, les Pharisiens formant la majorité,- il s'écria : « Je suis pharisien, fils de pharisiens. C'est à cause de mon espérance en la résurrection des morts que je suis mis en jugement » (Actes 23 : 6). Ainsi, il fit appel aux éléments pharisiens de la foule, et il les mit plus ou moins en désaccord avec les Sadducéens. Il dit : Je suis

comme le Pharisien en ce qui concerne ma croyance dans une résurrection des morts. Il ne fit pas du mal aux Sadducéens, mais il chercha simplement à gagner la sympathie et le soutien de ceux qui avaient quelque foi dans la résurrection et s'y intéressaient, afin qu'il pût les dissuader de le persécuter. Dans une autre circonstance, l'Apôtre était sur le point d'être battu injustement, et comme on l'attachait, il dit au centenier qui se tenait près de lui : « Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain, qui n'a pas même été condamné ? » (Actes 22 : 25). Cela lui valut d'être délivré immédiatement de sa situation pénible. Il ne dit pas : « Si vous me battez, vous vous en souviendrez ! » Nous ne pensons pas que St Paul aurait même signalé cette affaire, s'il avait été injustement traité. Nous avons toute

raison de supposer qu'il n'aurait pas agi ainsi. A une autre occasion, quand il fut frappé très violemment, nous n'avons pas connaissance qu'il s'efforça d'empêcher l'injustice. Il accepta simplement l'épreuve, la considérant comme permise par le Seigneur.

Dans le cas où il se référa à sa citoyenneté romaine et où il demanda : Est-ce que la loi vous donne le droit de me faire du mal ?, il nous est donné une indication sur la manière dont nous devons nous conduire nous-mêmes dans des circonstances semblables. Nous pourrions dire pareillement, si, illégalement, on nous arrêtait de travailler dans l'Oeuvre du Seigneur ou si on faisait obstacle à notre travail dans cette oeuvre : « Est-ce que vous vous conformez aux prescriptions de la loi ? Est-ce que je viole l'un quelconque de ses règlements ? Est-ce que je ne possède pas les droits de citoyen de ce pays ? » Si le fonctionnaire outrepassait ses pouvoirs, on devrait lui rappeler les dispositions de la loi d'une manière raisonnable, sans aucune manifestation d'esprit de revanche.

LA LOI DIVINE DE L'AMOUR

Revenant à cette question de rendre le

1986 – Janvier-Février-Mars – page 7

mal pour le mal, on pourrait nous demander : Supposez qu'un cambrioleur pénètre dans notre maison et que nous le surprenions, devrions-nous le faire mettre en prison ? L'un aurait cette opinion : « Oui, mettez-le en prison, donnez-lui une leçon ». Un autre serait de cet avis : « Non, nous n'avons aucun désir de nous venger. Nous ne souhaitons pas lui faire du tort en échange ». Pendant ce temps, cet homme serait en liberté, violant les lois et menaçant la sécurité de même que les intérêts de la société. Nous avons le sentiment que nous devrions dénoncer cet homme aux autorités et le remettre entre les mains de la justice. Notre but serait de protéger le public et aussi de faire échec au méchant dans sa mauvaise conduite.

Cela semble être la pensée des Ecritures, c'est-à-dire qu'en ce qui concerne nos coeurs, nous devons être parfaitement disposés à endurer le mal pour la cause de la justice. Nous ne devons pas rendre le mal pour le mal. Nous ne devons pas

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

résister au mal, dans le sens d'essayer d'user de représailles ou de nous venger pour le tort qui nous est fait. Que le mal soit plutôt refait ! C'est ainsi qu'agissait notre Maître, et c'est conforme à notre alliance avec l'Eternel de participer à la persécution et aux souffrances de notre Chef, et d'endurer l'opposition et l'injustice pour la cause de la Vérité, pour la cause de Christ.

Plus nous aurons cet amour désintéressé, plus nous ressemblerons à Dieu. Dieu est altruiste, tandis que le monde entier est égoïste. Il est tout à fait naturel que l'humanité soit égoïste après avoir expérimenté le péché pendant six mille ans. Ne serait-il pas étrange, en effet, que le monde entier ne soit pas marqué par l'égoïsme

et par le désir de faire avancer ses propres intérêts aux dépens de ceux des autres ? Mais cette conduite est contraire à la loi divine de l'Amour. Par conséquent, nous, comme enfants de Dieu, nous devons nous efforcer de nous débarrasser de l'égoïsme personnel et de chercher simplement notre bien. Nous devons nous efforcer de faire du bien à tous, dans la mesure du possible, selon ce qui est sage et selon les occasions qui s'offrent à nous, et spécialement à ceux qui sont, comme nous, membres du Corps de Christ, à ceux qui suivent la même route étroite du sacrifice de soi-même.

W.T. 5897 – 1916.